

## Étape 4 : demander au gouvernement de désigner des points focaux pour le FBP

---

Une fois que vous avez fait accepter le FBP, demandez un point focal dans les agences les plus pertinentes. La désignation de telles personnes au sein des agences gouvernementales permet d'obtenir des conseils, de responsabiliser les intervenant·e·s et de susciter chez eux un sentiment d'appropriation concernant le développement du système de FBP et du PAP.

Une collaboration avec des agences gouvernementales pour la préparation d'un PAP peut se décliner sous différentes formes. Vous pouvez travailler avec des fonctionnaires qui sont vos points focaux dans les agences les plus concernées ou mettre sur pied des structures plus formelles comme des Groupes de travail technique (GTT) thématiques (déclencheurs, actions précoces, financement, etc.) ou recourir à des structures de coordination existantes (groupes de travail SAP déjà en place, etc.). Dans l'idéal, les points focaux pour le FBP au niveau du gouvernement doivent être des représentant·e·s des agences gouvernementales concernées (agences chargées de la RRC et des SHN) afin d'aligner les activités en vue d'une action coopérative. Dans la majorité des cas, une forte implication d'une contrepartie SHN est indispensable pour garantir la durabilité à long terme du déclencheur du FBP.